

DÉCHETS, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tri des déchets : un défi relevé par sept centres de loisirs

Mis en ligne le **vendredi 05 mars 2021**

Avec les nouvelles consignes de tri instaurées en juillet 2020, Brest métropole a souhaité faciliter le quotidien de ses habitants. Et, pour remettre en lumière ces nouvelles règles, un défi a été lancé aux centres de loisirs de la métropole, pour inciter les enfants à créer une œuvre à partir de déchets recyclables.



Instaurées en juillet 2020, les **nouvelles consignes de tri** en vigueur sur Brest métropole ont pour but de faciliter le quotidien des habitants, grâce à une réelle simplification des usages.

« Depuis maintenant six mois environ qu'elles ont cours, on voit qu'elles commencent à entrer dans les mœurs, pointe Tristan Foveau, vice-président de Brest métropole en charge de la gestion durable des déchets. Mais il faut continuer à les faire connaître, et c'est pour cela que nous avons lancé un défi aux centres de loisirs de la métropole, pour qu'ils planchent, durant les vacances scolaires et avec les enfants, sur une œuvre créée à partir de déchets recyclables collectés par leurs soins. »

Les enfants, des ambassadeurs

Objectif avoué : inciter les enfants à s'emparer des nouvelles mesures en vigueur, « et les voir devenir de vrais ambassadeurs au sein de leurs familles ».


Au final, ce sont **sept centres de loisirs de Brest métropole qui ont répondu à l'appel** (cinq à Brest, un à Plougastel-Daoulas, un autre au Relecq-Kerhuon), et ont joué le jeu de la création, en lien avec la direction déchets-propreté de la métropole. **Quelque 150 enfants de 3 à 15 ans** ont ainsi donné naissance à des œuvres artistiques, dont celle qui a été présentée ce 5 mars à l'école Simone Veil, qu'occupe le centre de loisirs de la MJC de l'Harteloire.

« *La suite, ce sera un jury qui se réunira le 17 mars pour désigner la plus belle œuvre* », explique encore l' élu. Le centre de loisirs vainqueur se verra récompensé par une visite du centre de tri [Triglaz](#), si les conditions sanitaires le permettent.

Partager cet article

 Facebook

 Twitter

 E-Mail

 Viadeo

 LinkedIn

 Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30